

**Avis de consultation sur le projet de Règlement 1131-20 modifiant les  
Règlements 798-05, 800-05, 801-05, 829-07, 893-11 et 920-12  
ainsi que leurs amendements  
(Mise à jour de codification administrative)**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement 1131-20 modifiant les Règlements 798-05, 800-05, 801-05, 829-07, 893-11 et 920-12 ainsi que leurs amendements

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2020, le Conseil municipal a adopté le premier projet du Règlement numéro 1131-20 cité ci-haut.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, une consultation publique débutera en date de ce jour par avis publié sur le site Internet de la Ville. Toutes personnes intéressées à émettre un avis sur le sujet ou obtenir des informations supplémentaires doit faire parvenir ses commentaires par écrit par courrier au 99, place Suzanne-Guité, New Richmond, Québec (GoC 2B0) ou par courriel à l'adresse suivante : [greffe@villeneuve-richmond.com](mailto:greffe@villeneuve-richmond.com), **et ce, au plus tard le 23 avril 2020**. Pour de plus amples informations, vous pouvez également communiquer avec M. Jean-Sébastien Bourque au 418 392-7000, poste 9-229.

Un rapport de ces commentaires sera soumis au Conseil municipal qui par la suite statuera sur les suites à être tenues concernant ce projet de règlement lors d'une séance ultérieure.

Le but de ce règlement est de mettre à jour la codification administrative des règlements cités ainsi que leurs amendements, en ce qui a trait à la référence du numéro de règlement de zonage, règlement administratif, règlement de lotissement et règlement de construction et émission de permis présentement en vigueur sur le territoire.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet au [www.villeneuve-richmond.com](http://www.villeneuve-richmond.com) sous l'onglet « Services aux citoyens – Règlements ».

Donné à New Richmond,  
Ce 7<sup>e</sup> jour d'avril 2020

Céline LeBlanc  
Greffière